



Nouvelle alliance pour le traitement définitif de déchets amiantés en provenance du continent africain

Europlasma, spécialiste du traitement et des déchets dangereux, de la valorisation matière et de la décarbonation, annonce que sa filiale Inertam a conclu un accord de partenariat d'une durée de cinq ans avec une société abidjanaise spécialisée dans le domaine de la Propreté, de l'Hygiène, de la sécurité et de l'Environnement en Côte d'Ivoire.

La naissance de cette alliance repose sur la complémentarité des activités de chacun des partenaires. En effet, l'entreprise abidjanaise intervient dans des opérations de désamiantage, de conditionnement et de transport de déchets amiantés tandis qu'Inertam assure un traitement définitif à très haute température de ces déchets dangereux, sur son site de Morcenx-la-Nouvelle (France).

Près de 120 tonnes de déchets amiantés sont d'ores et déjà en attente de traitement. Leur acheminement du continent africain vers l'Europe sera encadré par les dispositions de la convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination.

A travers cet accord Inertam et la société partenaire comptent enrichir leur réseau, leur savoir-faire technologique et leur approche commerciale en vue de booster leur performance économique et créer de la valeur. Cet accord démontre, une fois de plus, la pertinence de la solution Inertam en matière de préservation de la santé publique et environnementale choisie par de plus en plus de pays en lieu et place de la technique de l'enfouissement.

À propos d'EUROPLASMA

Europlasma est un groupe français, présent à l'international, qui conçoit et développe depuis 30 ans des savoir-faire au service de l'homme et de son environnement. Expert dans la dépollution, ses solutions innovantes sont destinées au traitement et à la valorisation des déchets dangereux à partir de sa technologie propriétaire, la torche à plasma, ainsi qu'à des applications pour les industries soucieuses de réduire leur empreinte environnementale, par substitution d'énergies fossiles ou grâce au recyclage dans une logique d'économie circulaire. L'action EUROPLASMA est cotée sur Euronext GROWTH™, (FR001400CF13 -ALEUP / LEI 969500WYVNHV1ABQ250). Pour plus d'informations : www.europlasma.com.

Contacts :

Europlasma

Relations actionnaires

+ 33 (0) 556 497 000 – contactbourse@europlasma.com

ACTUS finance & communication

Anne-Catherine BONJOUR – Relations Investisseurs

+ 33 (0) 153 673 693 – europlasma@actus.fr

Amaury DUGAST – Relations Presse

+ 33 (0) 153 673 674 – adugast@actus.fr

Avertissement

Le présent communiqué contient des informations et déclarations prospectives relatives à Europlasma et à ses activités. Europlasma estime que ces informations et déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables à la date de leur diffusion. Toutefois, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ce communiqué qui sont soumises à des facteurs de risques, dont ceux décrits au chapitre 2 du Rapport Financier Annuel pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 disponible sur le site www.europlasma.com dans la rubrique « information règlementée » ainsi que dans ses rapports de gestion annuels et ses communiqués de presse (documents disponibles sur le site www.europlasma.com). Le marché Euronext Growth est un système multilatéral de négociation tel que défini à l'article 4, paragraphe 1, point 22), de la directive 2014/65/UE du 15 mai 2014 et enregistré comme un marché de croissance des PME. Les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur Euronext Growth ne sont pas soumises aux mêmes règles que les sociétés dont les actions sont admises à la négociation sur un marché réglementé. Elles sont au contraire soumises à un corps de règles moins étendu et adapté aux petites entreprises de croissance. Le risque lié à un investissement sur le marché Euronext Growth peut en conséquence être plus élevé que sur un marché réglementé. Les informations et déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Europlasma ou que Europlasma ne considère pas comme significatifs à cette date. Les performances futures d'Europlasma peuvent en conséquence différer sensiblement des informations et déclarations prospectives communiquées et Europlasma ne prend aucun engagement de compléter, mettre à jour ou modifier ces informations et déclarations prospectives en raison d'une information nouvelle, d'un événement futur ou pour toute autre raison. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas une offre ou une sollicitation pour la vente ou l'achat de titres émis par la Société.